

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7327175901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/7327175901>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 avril 2023** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à CHANGE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : IBIS ROUGE

Siège : 8 rue Ferdinand Buisson - 53810 CHANGE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 30 000 euros composés uniquement d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés.

Objet : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

Toute activité de débit de boissons, café, salon de thé, bar, restauration sur place et à emporter, organisation d'événements ;

Plus généralement, la vente de marchandises liées à l'objet social ainsi que toute activité connexe ;

Achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet

similaire ou connexe ;

Admission aux assemblées et droit de vote :

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.

Agrément : Toute cession d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital à quelque titre que ce soit, y compris entre associés, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, prises à la majorité simple des voix des associés, après purge de la procédure de préemption.

Président :

- Société KAISO,

8 rue Ferdinand Buisson, ZA des Grands Prés – 53810 CHANGE, représentée par Monsieur Jérémy BEUCHER,
Directeurs Généraux :

- Madame Doriane, Valérie, Andrée BENOIST,

Demeurant 10 Chemin des Petites Cours – 89113 CHARBUY,

- Monsieur Emilien, Pierre, Albert LAIGRE,

Demeurant 47 rue des Closeaux – 53240 SAINT JEAN SUR MAYENNE,

- Monsieur Jacques, Malal MENDY,

Demeurant 6 rue Bodereau – 53960 BONCHAMPS LES LAVAL,

- Monsieur Victor GIBAUD,

Demeurant 222 rue du Vieux Saint Louis – 53000 LAVAL,

- Société CALALOU,

Ayant son siège social sis 28 rue de la Paix – 53000 LAVAL

Représentée par Monsieur Charly BEUCHER,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LAVAL.

POUR AVIS

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex



